



## **CONSEIL D'ADMINISTRATION 5 février 2008**

présents : F. Simon, G. Gourdon, P. Ollivier, JM. Radigois, Y. Routier, E. Bouligand, M. Barbier, C. Ollivier, M. Ménard, B. Daniel, C. Moriceau, E. Juton, C Engler.

Absents excusés : D. Herbreteau, T. Dugué, A. Cormier.

### **DIFFUSION FICHER ADHERENTS**

L'engagement avait été pris auprès de la mairie pour leur communiquer la liste des adhérents de l'Amicale. Les responsables de la section informatique de l'Amicale mettent en garde contre la diffusion de la liste. Malgré tout le CA maintient la décision prise. Les noms seront communiqués avec une mention par laquelle la mairie s'engage à ne pas utiliser les renseignements à une autre fin que celle prévue.

### **SUBVENTIONS CNDS**

Pour obtenir les subventions les dossiers ne sont plus à faire par fédérations mais par associations. Les dossiers sont donc à monter ensemble en ce qui concerne les sections concernées. Pour la comptabilité de l'Amicale il est donc maintenant nécessaire de changer les écritures. Tout doit être globalisé tout en gardant un budget distinct par association.

### **STAGES JEUNES**

Les stages de roller, skate et graff prévus aux vacances de février et de printemps comptent déjà de nombreux inscrits.

### **CONTEST TOUR UFOLEP**

Ce tour passera par Château-Thébaud le 31 mai. Les jeunes doivent organiser des animations diverses autour du site ce jour-là.

### **LOTO**

Bon succès cette année avec un bénéfice de 853 € à la vente des cartons et de 72 € au bar. Cette année, les bénéfices sont partagés (50-50) avec la coopérative scolaire..

### **CAFE CITOYEN**

Toujours prévu pour la fin mars sur le thème de l'environnement et du développement durable. Le thème choisi est peut-être un peu trop général et mériterait d'être précisé. L'animateur de la soirée serait Jean-Claude Demaure..

## CARNAVAL DES ENFANTS

Il sera organisé le samedi matin 22 mars dans les rues du bourg. La réunion de préparation aura lieu le 14 février à 19h à l'accueil périscolaire. L'Amicale ne participera pas à la sécurité par manque de personnel à cette date.

## CANOË KAYAK

La Coupe de France de kayak-polo se déroulera les 11 et 12 octobre prochains sur le site de Pont-Caffino. Le budget prévisionnel est de 21 000 € et la section aura besoin de l'Amicale pour l'organisation de cet évènement.

## ELECTIONS MUNICIPALES

L'Amicale souhaitait organiser une réunion débat en invitant les candidats pour leur exprimer le besoin de plus de communication et surtout de concertation avec la population sur les grandes décisions à prendre à l'avenir. Nous souhaitons aussi connaître les projets des candidats sur la politique enfance et jeunesse, sur les projets de développement à long terme sur la commune, sur les relations avec le monde associatif et sur la pratique de la démocratie locale et de l'éducation à la citoyenneté.

Une première réunion de préparation a eu lieu le 22 janvier puis une deuxième le 31 janvier auxquelles était associée « EPIC ». Lors de cette réunion Loïc Guiffan a annoncé sa candidature à titre personnel.

Françoise Simon et Yvon Routier ont rencontré M. Loyer le lundi 4 février. Après discussion il semblait possible qu'un débat puisse s'organiser à la mi-février; Après concertation avec ses colistiers la réponse définitive est devenue négative. Ils proposent de répondre à nos questions lors de la réunion publique qu'ils organisent le 29 février.

## ASSOCIATION PONT-CAFFINO

Un audit a été réalisé par la société privée Fondès 44 pour l'association Caffino à la demande du syndicat intercommunal. Cet audit met à jour les incompétences de l'association quant à la gestion du site, l'absence totale de budget .... Cet audit n'a pris en considération que les révélations des seuls messieurs Moreau (président de l'association) et Rousseau (employé).

Ceux-ci accusent la section canoë-kayak de nuire au bon développement du site et mentent délibérément sur les sommes engagées entre le club et l'association Caffino. Concernant l'employé, il y a discordance entre le travail prévu dans le contrat et le travail réalisé. Il ne loue que très peu de bateaux en semaine d'avril à juin et en septembre et il ne donne aucun document écrit pour rendre compte de ces locations! Des centres aérés se sont plaints d'une absence de comptabilité quant aux animations de l'été. L'association Caffino n'a pas de trésorier. Chaque réunion du CA ne rassemble que trois ou quatre membres alors qu'un élu de chaque commune est en droit d'y siéger ainsi qu'un membre de chaque association ou section concernée par le site à savoir le tir à l'arc, l'escalade, la randonnée et le canoë-kayak. Le quorum n'a jamais été atteint lors d'une réunion. Au 1er janvier le président (Moreau) était démissionnaire et Daniel Rousseau devait en faire autant.

Le devenir de l'association Caffino est plutôt sombre et une grande incertitude plane sur son avenir. Il nous importe de pouvoir continuer à utiliser le site pour le club en vue des animations et locations indispensables à la vie du club.

Nous nous devons de réagir face aux mensonges écrits dans cet audit.

**Prochain CA mardi 4 mars à 20h30, salle Marcel Canonnet**

Le secrétaire

P. JOUNOT

la présidente

F. SIMON

### Supplément 1: CR de la réunion du 07 février 08

Le jeudi 7 février, suite du débat au sujet des Municipales, afin de prendre une décision sur les suites à

donner à la réponse négative de la liste conduite par M. Loyer. Nous répondrons aux candidats par voie de presse sous forme de lettre ouverte publique sans aucune polémique pour faire part de notre désir de participer à des commissions extra municipales et pour engager un suivi après les élections. Nous nous rendrons à la réunion publique du 29 février.

Supplément 2.

A la suite de diverses remarques, réflexions, analyses, points de vue, proposés par différents membres du CA, Françoise SIMON a décidé de ne pas donner suite à ce projet afin de « calmer le jeu » et d'attendre la réunion du 29/02/2008 pour voir si les propositions des candidats correspondent à nos attentes.